

ANNEXE 5



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Le ministère de l'intérieur certifie que les actions de formation à la conduite des véhicules à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière dispensées, à titre onéreux, au sein de :

Le Centre Commercial Chaudeau
54 710 LUDRES

AUTO-ÉCOLE STARTER
Centre Commercial Chaudeau
54 710 LUDRES

ont été évaluées et jugées conformes aux critères fixés par le référentiel du label :

**« QUALITÉ DES FORMATIONS AU SEIN DES ÉCOLES
DE CONDUITE »**

reconnu par le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CNEFOP) par la délibération du 9 janvier 2018.

Ce certificat est valable à compter du 03 septembre 2018 jusqu'au 03 septembre 2021.

Pour le Préfet,
et par délégation,
La directrice départementale des territoires,
Marie-Jeanne Fôtré

Site Internet : www.securite-routiere.gouv.fr